Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS
JEUDI, 1 SEPTEMBRE 1892.

PETITES ANNONCES

INSTITUT ORLÉANS, 99 Toulouse. Principale, Mme C. Brocard.—Réouverture 5 septembre 1892. 31 août—7 f

Homme bonne éducation, demande donner leçons primaires en français ainsi que français, arithmétique, sciences et géographie. S'adresser au bureau du journal. 26 août—2 l'dim jeu

A VENDRE.

A VENDRE.—Une affaire bien établie en cette ville et donnant de beaux profits. Excellente occasion pour un homme énergique. Placement sûr. Pour les conditions, etc., s'adresser à Francis Lory, Jr., avocat, 6me étage du Morris Building. 1er sept—7f

A Vendre pour cause de départ.—Une des boulangeries les mieux installées de la ville avec four et wagon, sera vendue à bon marché à des conditions faciles. La boulangerie cuit six barils de farine par jour. S'adresser "Boulangerie," au bureau de "l'Abeille." 28 août—7 f

DEMANDES.

ON demande une gardienne d'enfant, blanche ou de couleur, au No 60 rue Hôpital. 1er sept—2 f

DEMANDE Leçons—Un jeune homme demande à échanger des leçons d'anglais pour des leçons de français. Adresse: Français, bureau de l'"Abeille." 27 août—7f

ON demande—Une bonne d'enfant ainsi qu'une domestique de maison. De bonnes références seront demandées. Se présenter avenue de l'Esplanade, No 267. 21 août—

ON demande un homme seul ou avec sa femme; l'homme comme gardien d'écurie avec 30 mulets, la femme pour faire la cuisine si elle le désire. S'adresser à J. R. M., Boutte P. O., La. 3 août—1 m

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Mme Mary Zaeringer vs. Joseph E. Seghers.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 22,247—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Hon. J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'encan public, à mon entrepôt, 152 rue Lafayette, entre St-Charles et Carondelet, le LUNDI, 12 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un grand lot de cannes, cannes ombrelles, comptoirs, vitrines, etc. Saisi dans l'affaire mentionnée et numérotée ci-dessus, d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
WM. NELSON, Constable
30 août—30—7 12 sept

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de J. G. Dobbins, et Mary Ann Dobbins sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,370—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Elizabeth Dobbins, exécutrice et administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 août—31—sept 3 9

Succession de Robert Barry et Ellen Barry, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 36,561—Division A—Attendu que Peter Daly a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert Barry, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
31 août—31—3 9 sept

Succession de Pierre A. Barker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36 276—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en a) pour lesquelles le compte final présenté par Irène Z. Barker, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 août—30—sept 3 8

Succession de Martin McDiarmid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,555—Division A—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martin McDiarmid, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 août—29—sept 1 6

Succession de Rév Julius Werner et Marie Louise Schmidt, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,337—Division E—Attendu que Henry Schmidt a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Rév Julius Werner et femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 27—2 sept

Succession de Matthew Ryan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,545—Division E.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Matthew Ryan, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 août—25 30—sept 3

Succession de Matteo Delpino.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 35,476—Division C—Attendu que Mme Margareth Distler, veuve de Joseph Zaehringer, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de feu Matteo Delpino, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 août—24 27—2 sept

Succession d'Ignatius J. Hoppe.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,456—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en est) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A.V. FLOTTE, Greffier.
23 août—23 27 1er sept

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 31,022—Division D—Henry and Brown et leurs créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers de la raison commerciale de Henry et Brown et W. G. Henry et Harry T. Brown, les membres individuels soit convoquée pardevant Octave Morel, notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans, le JEUDI, 1er septembre 1892, et qu'un avis de ladite réunion soit donné aux créanciers desdits insolvables par publication en outre, conformément à la loi. Ladite réunion étant convoquée pour fixer le temps, l'endroit, les termes et conditions sur lesquels la propriété cédée par lesdits insolvables sera vendue.
Nouvelle-Orléans, 13 juillet 1892.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme,
GEO. W. PRADOS, Député Greffier.
[illegible]—31 au 1er sept

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 35,786—Division B—Ordre de Cour.—Raymond Ducos vs ses créanciers.—Comme il appert que le bilan demandé par le pétitionnaire dans cette affaire a été refusé par ses créanciers, qu'une réunion des créanciers de Raymond Ducos, insolvable dans cette affaire, soit convoquée et tenue de la manière prescrite par la loi pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, en son bureau, No 158 rue Commune, en cette ville, le LUNDI, 15me jour d'août 1892, à 11 heure A.M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit insolvable, [illegible] syndic, voter sur sa décharge, sur les conditions de vente de sa propriété et sur toute autre question qui pourrait leur être soumise; et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1892.
(Signé) F. A. MONROE
Juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent sur un congé.
Pour copie conforme,
JNO. H. MANUEL, Député Greffier.
13juil—4f en 30 j

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 36,292—Division D—Dans l'affaire de Carrie D. Montgomery, interdite, Attendu, qu'Edouard Shinkle Porter, de Louisville, Kentucky, curateur de la personne et des biens de Carrie D. Montgomery, interdite, a demandé à cette cour par l'intermédiaire de son agent et fondé de pouvoir reconnu, Mlle Rosalie Levinia E. [illegible], l'autorisation de prendre possession de, d'instituer des procédures pour recouvrer et transporter de cet Etat tous les biens, droits et créances appartenant à la dite interdite. Avis est par le présent donné à qui cela concerne d'avoir à déduire, dans les trente jours qui suivront la première publication de cet avis, les raisons pour lesquelles la demande du dit curateur ne devrait pas être accordée.
Par ordre de la Cour.
Nouvelle-Orléans, 3 août 1892.
EUG. D'HÉBERT, Député Greffier
3août—5 12 19 26—sept 2

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 AOUT—CLASSE No 906
Tirage de 4 heures P. M

42	53	35	75	67	72	64	8	34	58	73	56	30	46

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature.
Ce 31 août 1892—4 heures P. M.
J. A. A. ROUSSEAU
EDGAR PILIÉ, Pro tem.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et sont tous tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous certifions, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell
Commissaires.

Nous soussignés Banques et Banquiers payerons tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.
R. M. WALMSLEY, Pres La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank.

TIRAGE MENSUEL DE $5.00
—A—
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 13 SEPT. 1892.

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de	$75,000,	soit	$75,000
1 Lot de	20,000,		20,000
1 Lot de	10,000,		10,000
1 Lot de	5,000,		5,000
2 Lots de	2,500,		5,000
5 Lots de	1,000,		5,000
25 Lots de	300,		7,500
100 Lots de	200,		20,000
200 Lots de	100		20,000
300 Lots de	60,		18,000
500 Lots de	40,		20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100,	soit	$10,000
100 Lots de	60,		6,000
100 Lots de	40,		4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20,	soit	$19,980
999 Lots de	$20,		19,980
3,434 Lots se montant à			$265,460

PRIX DU BILLET:
Entier, $5; Deux-Cinquièmes $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS
AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.
ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,
PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,
Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES les Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur JUSQU'EN 1895.

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, s'ils veulent la chance de lot annoncé.

BULLETIN FINANCIER.

Mercredi, 31 août 1892.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Jusqu'à ce jour [illegible] semaine	$3 518,668 00	$572,293 00
Même temps la semaine dernière	3,912,916 00	677,496 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 80@4 90; 20-francs, $3 80@3 90; doublons espagnols, $15 40@15 60; 25 pesetas espagnols, $4 70, or léger américain, 97@97½c.; argent mutilé américain 73@75 par oz; dollars mexicains, 62@64; sols péruviens, 62@64; pesos chiliens, 62@64; argent anglais, par £, $4 80@4 80, billets de la Banque d'Angleterre, $4 80@4 90; billets de la Banque de France, 18¾@19½.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—Il y a toujours beaucoup d'argent sur le marché, mais comme la demande continue assez bonne, les taux demeurent stables.

Papier exceptionnel	—@8
do A1	—@8
Prêts sur garanties collatérales	6@—
Time do	—@7
Papier hypothécaire	—@8

New-York—Taux de l'argent 2½.
Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 2; consols 97⅛ pour l'argent, 97 9/16 pour l'accompte d'octobre; U. S. 4's ——.
Paris—Rentes—98.90.
Argent en lingots (par oz fin) — Londres 38; New York 83⅜; Nlle-Orléans 80⅝.

CHANGE.

REICHSMARKS—95⅛
Le STERLING est inactif.

Commercial (60 jours)	485½
Traites de banque (60 jours)	488

Les FRANCS sont inactifs.

Francs de commerce (60 jours)	5.18⅛
Traites de banque (60 jours)	5.15

Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce 50c. de prime.
Traites de banque $1 50 de prime.
Taux de collection des banques $1 50 de prime

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Appel de 11 A. M.
10 actions du Crescent City RR Co ... 96¼
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P M.
$1,000 N O Brewing Ass'n mort. bonds ... 105
Appel de 2 P. M.
10 actions Southern Nat. Bank ... 100
Après l'appel de 2 P. M.
$1,000 N O Brewing Ass'n Bonds ... 105

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	....	130
Bank of Commerce	10	14⅝	15¼
Canal & Banking Co	100	....	164
Citizens'	100	80	84
Germania National	100	....	220
Germania Savings	100	....	....
Hibernia National	100	200	....
Louisiana National	100	165	....
Métropolitan	100	....	....
Mutual National	100	101	106
N. O. National	100	710	....
People's	50	....	115
State National	100	....	142
Union National	100	133	....
Whitney National	100	306	....
Southern National	100	99⅞	101
Traders'	100	90	....
N. O. Co-operative B'k'g As.		21½	24
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins	100	48	66
Firemen's	50	12	15⅝
Germania Ins. Co.	100	....	110
Hibernia Ins	100	....	....
Home Ins	100	....	....
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	29	38
Mechanics' and Traders	100	103	106
New Orleans Ins. Ass	30	....	....
Sun Mutual Ins	100	118	....
Southern Ins. Co	100	96	100
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	124	126½
Crescent City	100	96¼	98
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	140	145
Orleans	50	62½	70
St-Charles Street	50	93	95
Privilege on Carrollton RR		....	....
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	46	47⅝
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	....	78
Consumers' Ice Co	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co	50	....	....
N. O. Gas Light Co	100	97⅛	98⅛
N. O. Waterworks Co	100	95	....
N. O. Brewing Ass	100	103⅛	105⅛
N. O. Cold Storage Co	100	....	....
French Opera Association	200	....	....
Sugar Shed Co	60	26	....
Louisiana Electric Light Co	100	....	....
Standard Guano & Chem. Co	100	....	....
St. Martin's Oil Works		....	....
S'd'ard Fl'ese Ex.Co.of Chicago	10	1½	2⅛
Jockey Club	100	....	....
Comb. T. Stand		....	....
M. L. & R. A		....	....
Edison Elec Illumin'g Co		....	....
Takanine cement Co		....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Varie. Theatre		....	....
Graham P. S. Co	10	....	....
Cherokee Iron Man'f'g Co		....	....
Jackson Brewery		....	....
2d Mort. Bd.		....	....
C. C. Furniture Co		....	....
Independent Oil Works		....	....
Pelican Insurance		....	....
Jackson Coal & Coke Co		....	....
Louisiana Furniture Co		....	....
Southern Athletic Club		....	....
Young Men's Ath Club		....	....
N. O. & North Eastern RR		....	....
Independent Cotton Oil Bonds		....	....
Amer Cott. Oil Deb		....	....
Washington Artillery bonds		....	....
Algiers Brew. Ass. 1st Mort. Bond (6 0/0)		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		92	92⅝
Alabama 4's		....	....
Bons de ville.			
Premiums		161⅛	162⅛
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
City Constitutional 4's		101⅛	....
Consolidated 6's, Crossman		....	....
Extended 6's, Consol		102⅛	....
Extended 6's, Consol. Crossman		103⅛	....
Extended 6's		103	....
Extended 6's, R. R.		....	....
Extended 6's, Waterworks		....	....
Extended 6's, Park		....	....
City 6 per cent certificates		....	....
Consolidated coupons		....	....
City 5's		100⅛	101
City 7's, old		....	....
City 7's, new		....	....
City 7's, gold		....	....
Houston Funding		....	....
Houston Reg. Com		....	....
Bons divers.			
United States 4's		....	....
Canal and Claib. St. R. R. mort		....	....
O. St. L. & N. O. R. R. Co		....	....
Jackson R. R. 2d mort. coup		....	....
Jackson R. R. 2d mort. debt		....	....
Cotton Exchange Stock		....	....
Board of Trade Stock		....	....
Produce Exchange Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex		....	....
Sugar Exchange		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 7's		....	....
Morgan's L. and T. R. R. 6's		115	....
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR. 1st gold mort.		81	....
Tex. & Pacific RR. 2d gold mort		....	....
St-Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR. 1st		....	....
Crescent City RR. new		....	....
N. O. City Railroad Co. mort		....	....
St-Charles St. RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1892)		....	....
Carrollton RR. Co. mort. (1906)		....	....
N. O. Waterworks Co. 1st mort.		113⅛	....
N. O. Brewing Association bonds.		105	105⅛
Louisiana Ice Man. Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 2d mort		....	....
Louisiana Ice Man. Co. 3d mort		....	....
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Cherokee mort. Bonds		....	....
Myrtle Land Company bonds		....	....
Edison Bonds		....	....
Levee S. Cotton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	....
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary, 1884		....	....
State Warrants, ordinary, 1885		....	....
State Warrants, ordinary, 1886		....	....
State Warrants, ordinary, 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		....	....
Police certificates		....	....
School certificates		....	....
City scrip, old		....	....
City scrip, new		....	....
Jan. int. cert. on State consols		....	....
Certificats émis en vertu de l'acte 32 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		5	....
Unpaid State coup. prior to No 12		....	....
State school warrants		....	....

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS
SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 650 balles et 400 à arriver.
Le marché est facile.
Les cotons tachés sont de ⅛ à ¼c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui		Hier	
Low Ordinary	5	nom	5	nom
Ordinary	5 7/16		5 7/16	
Good Ordinary	6		6	
Low Middling	6½		6½	
Middling	7		7	
Good Middling	7⅜		7⅜	
Middling Fair	7⅞		7⅞	
Fair	9 1/16	nom	9 1/16	nom

FUTURS

Stables.
Janvier 6,90 à 6,91; février 7,00 à 7,01; mars 7,10 à 7,11; avril 7,20 à 7,21; mai 7,30 à 7,31; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 6,60 à 6,62; octobre 6,66 à 6,67; novembre 6,73 à 6,74; décembre 6,81 à 6,82.
Les ventes comprennent 44 300 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 6 13/16; à Mobile 7; à Savannah 6¾; à Charleston 6¾; à Wilmington 6¾; à Norfolk 7 1/16; à Baltimore 7½; à Boston 7 5/16; à Philadelphie 7 9/16; à Memphis 7; à Augusta 7.

MARCHE DE NEW-YORK.
SUR PLACE.
Calme.
Cotes: Middling Gulf 7½.

FUTURS.
Faciles.
Janvier 7,31 à —; février 7,40 à 7,41; mars 7,50 à 7,51; avril 7,59 à 7,61; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août — à —; septembre 6,85 à 6,87; octobre 6,98 à 6,99; novembre 7,09 à 7,10, décembre 7,20 à 7,21.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU, NET—A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 2,903,251 balles, même temps l'année dernière, 2,077,744 balles, à tous les ports des Etats-Unis, 7,124,463 balles; même temps l'année dernière, 6,967,640 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre, 2,158,159 balles; même temps l'année dernière, 1,955 940 balles; de tous les ports des Etats-Unis, 5,854,029 balles; même temps l'année dernière, 4,777,385 balles.

STOCKS — A la Nouvelle-Orléans, 65,398 balles; même temps l'année dernière, 17,288 balles; dans tous les ports des Etats-Unis, 409,294 balles; même temps l'année dernière, 257,559 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.
SUR PLACE.
Plus facile.
Coton—[illegible] pour le Middling Américain.

[illegible]

SUCRE ET MELASSE.

Jobbing [illegible] plus élevé par livre pour le sucre, et [illegible] plus élevé par gallon pour les mélasses que les cotes suivantes du Sugar Exchange.

SUCRE—OPEN KETTLE—Nominal.

Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Prime	—@—
Fully Fair	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good prime	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

CENTRIFUGAL—Fort.

Plantation granulated	—@—
Off granulated	—@—
Choice white	—@—
Off whites	—@—
Gray off white	—@—
Fancy yellow	—@—
Choice yellow	4⅛@—
Prime off yellow	3⅞@ 4⅛
Off yellow	—@ 3 13/16
Seconds	2⅛@ 3⅜

MELASSE—OPEN KETTLE — Entièrement nominale.

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—
Fermenting	—@—

CENTRIFUGAL—

Fancy	—@—
Choice	—@—
Strictly prime	—@—
Good prime	—@—
Prime	—@—
Good fair	—@—
Fair	—@—
Good common	—@—
Common	—@—
Inferior	—@—

SIROP— —@—

RIZ.

(Au Board of Trade.)

RIZ ECALE—Bonne demande.

Head	4¼@5⅛
Prime	—@—
Good	4¼@4½
Fair	3⅞@4¼
Ordinary	3½@3¾
Common	2⅛@3⅛
No 2	2 1/16@2⅛

RIZ BRUT—Bonne demande.
Cotes du riz brut: $2 00 à 3 50.
RIZ POLI—$13 00 à 16 00.
SON—$8 00 à 9 00.

FARINES.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse:
FARINE—Facile.
Patents $4 15 à 4 25; extra fancy $3 70 à 3 80; fancy nominal le baril.
FARINE DE MAIS—$2 75 à 2 80.

HORS DE LA BOURSE.
FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $4 37½ à 4 62½ le baril; extra fancy $4 00 à 4 10; fancy $3 80 à 3 90; Minnesota flour, bakers $5 00 à 5 50, Straights $4 87½ à —, patents $5 25.
FARINE DE MAIS—$2 85 à 2 90.
CREAM MEAL—Choice $3 15 à 3 20.
GRITS—$3 20 à 3 30.
HOMINY—$3 25 à — le baril.
FARINE DE SEIGLE—$5 50 à —.
OAT MEAL—$5 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.
MAIS—On cote — à 60 pour le blanc, — à 63 pour le mêlé et — à 61 pour le jaune.
AVOINE—Red Rust Proof Oats 35 à 37½; No 2 de l'Ouest 40 à 41; No 1 43.
SON—82½ à 85c.
FOIN—Prime $14 50 à 16 00; Choice $16 50 à 17 50.

HORS DE LA BOURSE.
Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 5c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.
Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont stables.
NOUVEAU MESS PORK—$13 50 à —.
VIEUX MESS PORK—$13 25 à —.
VIANDES SALÉES SECHES — Epaules 7⅛ à 7¾; short rib sides à 8⅛; long clear sides 8⅛ à 8¾; short clear sides — à 9⅛.
BACON—Epaules — à 8¼; short rib sides — à 9⅛; long clear sides — à 9⅛; short clear sides — à 9⅛.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 6⅛ à 6¼; leaf — à 8⅛.
JAMBON— — à 13⅛
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ⅛ à ¼c. pour les autres provisions par livre.

HORS DE LA BOURSE.
PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, blade [illegible]; Pig pork $13 50 à 13 75; extra prime pork $13 50 à —; family pork $13 50 à 13 75; prime mess $13 50 à 12 75; rump pork $12 87½ à 13 12½.
Sugar-cured Meats, la livre — Shoulders 9 à 9¼c.; Boston cut shoulders 9 à 9¼c.; picnic hams 9 à 9½c.; breakfast bacon 10½ à 12½c.; hams 13 à 14¼c.
Bœuf—Extra plate $9 25 à 9 50 le baril; plate $8 00 à 8 50; extra mess $7 00 à 7 25; Fulton Market $6 00 à 6 25; extra plate—demi baril — $4 75 à 5 00; plate $4 00 à 4 50; extra mess $4 00 à 4 50; New York Fulton Market $6 50 à 6 75.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFÉ RIO — Prime 19⅛; good 18, fair 17⅛; ordinary 14⅛; common 12⅛ à 13⅛c. la livre.
CAFÉ MEXICAIN—Prime 20; good 19⅛; fair 19⅛; low fair 19.
BEURRE—Western Creamery—Extra 28 à —c.; extra firsts 25 à 26c.; firsts 22 à 23c.; Western Dairy — Extra 21 à —; extra firsts 19 à 20; firsts — à —. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE — New York creams 11⅛; twins, full cream, 11⅛; Young America's, full cream, 12; singles 12. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 95c.; Rock Salt 4c. la livre; Pocket Salt 1⅛ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Ici $9 00 à — par ton.
Farine de graine de coton au dépôt $22 50 à — par short ton, pour l'exportation $24 00 à 24 50 f. a. b. par long ton.
Oil cake—$24 00 à 24 50 pour l'exportation f. a. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition) — Prime crude 23½ à 26c. le gallon in new cooperage.
TOILE D'EMBALLAGE — Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound à 9c. par yard, 2-pound 7¾c, 1¾-pound 7c. Western 2¼-pound 8c. par yard, 2-pound 7¾c, 1¾-pound 6¾c.
Twine—Jute 8 à 8½ la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 07½ le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.

Pommes, $3 50 à 4 50 par baril; par boîte de 1/3 de boisseau, 25c à 40c.; sèches, par livre, choix à fancy, — à 4½c. Amandes, par livre, 18 à 20c. Bananes, par régime, $1 75 à 2 25. Noix du Brésil, par livre, 7 à 8c. Cantaloups $5 00 à 10 00 le 100. Citrons, par livre, 25c. Currents, 6 à 7c. Marrons, par livre, 7 à 10c. Coco, par 1000, $25 00 à 30 00; coco, pelés, pièce, 3½c. Dattes, par livre, 3½ à 6c. Figues, quarts 6 à 7c.; plats 6c. Figues, par livre, 14 à 15c. Filberts, par livre, 12c. Melons d'eau $8 00 à 15 00. Limons, par boîte, $9 00 à 9 50. Raisins par panier de 10 livres 35 à 65c. Oranges de Messine et Palerme, par boîte, $5 00 à 5 50. Oranges Impériales $5 00 à 5 50. Pêches par boîte de 1/3 de boisseau 30c. à 75c. Poires Le Conte $3 00 à 5 50. Prunes par boîte de 1/3 de boisseau 60 à 75 cts. Pacanes, par livre, 10 à 20c. Pistaches par livre, 5 à 7c. Ananas, par douzaine $1 50 à 3 00. Pruneaux, par livre, 10c. Raisins, par panier de 10 livres, 35c. à $1 00. Noix, par livre, 16c.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros en landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c. de plus par baril et ¼ à ½c. par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De l'Ouest $2 00 à —; de la Louisiane $1 75 à 2 00.
PATATES DOUCES—Ordinaires par baril $2 50.
YAMS—$3 00.
OIGNONS—De l'Ouest $1 75 à 2 00 le baril.
AIL—De la Louisiane 25 à 50c. par macorne double.
TOMATES—Par boîte de 1/3 de boisseau 25 à 30c.
COW PEAS—Clay $2 50 à 3 00 le boisseau; Whippoorwill et Mixed $1 15
CONCOMBRES—$2 50 à 3 50 le baril.
CHOUX—Choix par crate $3 00 à 3 25.
CHOUCROUTE—De St Louis $7 50 à 8 00, Fraise, par baril, $10 00 à 10 50.
HARICOTS — Choice Northern med. à 4; Northern red kidney choice à 6; white kidney 5; pois verts 2½ à —; petit pois 2⅜ à — le baril.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c. de plus que les prix suivants par douzaine de volaille, et 1 à 2c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 5 00 la douzaine; poulets $1 75 à 3 75; canards $2 75 à 3 75; oies $3 50 à 4 00; dindes $6 00 à 8 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 75; poulets $1 50 à 2 50; canards $2 75; oies $3 [illegible] à 4 00; dindes $6 00 à —.
ŒUFS — Ceux de l'Ouest 15 à 16; ceux de la Louisiane 15½ à 17.
SUIF—4½c. la livre pour celui de la ville; [illegible] celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE — Prime yellow à [illegible] la livre.
LAINE—Burry 11c. la livre; Louisiane clear, coupe de printemps 18 à 19c., coupe d'automne 17c.; clear lake 20 à 21c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—70 livres et au-dessus 3½c., steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 2½c, kips 14 à 30 livres 3½c.; peaux de veau 25c. pièce; grub salted 2½c.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 3c.; dry flint 5; dry salted 4c. la livre.
PELLETERIE—Otter 50c. à $3 00; castor 5 à 25c. pièce; raccoons 5 à 20c.
PEAUX—Chevreuil 20c. la livre; mouton 10 à 80c. pièce; chèvre 10 à 20c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre; grise 1½ à 2c., noire 3 à 3½c.
CORNES—Cornes de bœufs, prime, — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Regie kinds lugs 3½ à 6c; Leaf 6½ à 12c.; Cutting and Burley sorts lugs 5½ à 9c.; Leaf 9½ à 20c.
TABAC MANUFACTURE — Jobbing, par livre—Fine plug 80c. à $1 15; fine medium, 53 à 63c.; Bright quarters and common 11-inch 4's et 5's, 23 à 30c. Bright navy, 23 à 45c.; fancy natural leaf 50 à 80c.; fine cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à 50c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90; goudron de charbon $5 50 à 6 00 le baril, goudron de pin $2 75 à 3 00. Résine — A B C D E $1 07½; F $1 15, G $1 20, H $1 35 à 1 40, I $1 60, K $1 80, M $2 00, N $2 50; W G $2 95, W W $3 40. Essence de térébenthine 35½. Jobbing [illegible] de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Par chaland 21 à 22c le baril, famille 30c. le baril, $5 00 le boucaut, [illegible]

[illegible]

VINS ET LIQUEURS.

Alcool, le gallon	[illegible]	[illegible]
Brandies, du pays, le gallon	1 50@	2 50
Pêche, vieux, le gallon	2 25@	3 50
Pommes, le gallon	2 25@	3 50
Cognac importé, 1892, le gallon	....@	5 25
1878	....@	6 00
1875	....@	6 25
1870	....@	7 00
1865	....@	7 50
1860	....@	8 50
1849	....@	12 50
Otard, Dupuy & Co. Cognac,		
1878	....@	6 00
1870	....@	7 50
1864	....@	9 50
1848	....@	10 75
L. P. Claverie & Co. Cognac		
1880	....@	5 50
1878	....@	6 50
1868	....@	7 50
1850	....@	14 50
Whisky—Rectifié de la Louisiane, 90 0/0 de preuve, par gallon		
Gaged	1 10@	1 15
Bourbon	1 10@	1 15
Seigle	1 40@	2 50
[illegible]	1 50@	3 50
Scotch, importé	4 50@	5 50
Irish, importé	4 50@	5 50
Malt whisky, par gallon	....@	2 00
Malt whisky, par caisse	....@	8 50
Genièvre—Du pays, de New-York ou de Philadelphie, par gallon	1 15@	1 50
Hollande, par gallon	3 25@	3 50
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par gallon	3 50@	3 75
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par caisse	9 50@	10 00
David McArthur & Co.'s Old Tom Gin, par gallon	3 55@	3 75
Holland, par caisse	8 50@	9 00
Vins Rouges—Claret ordinaire la caisse	2 75@	3 50
Importé Médoc, la caisse	....@	6 00
St-Julien, la caisse	....@	6 50
Vertheuil Médoc, la caisse	....@	6 50
Margaux, la caisse	....@	7 00
Château Dillon, la caisse	....@	7 50
Château Duplessy, la caisse	....@	10 00
Pontet Canet, la caisse	....@	10 00
Larose, la caisse	....@	14 00
Léoville, la caisse	....@	14 00
Château Haut Brion, la caisse	....@	24 00
Château Lafitte, la caisse	....@	29 00
California Claret, le gallon	25@	75
California Zinfandel, le gallon	45@	1 00
Importé, ordinaire, la barrique	57 50@	60 00
Claret de famille, la barrique	65 00@	90 00
Richebon, la barrique	....@	95 00
Blanquefort, la barrique	....@	105 00
St-Emilion, 1887, la barrique	....@	125 00
Château Dillon, la barrique	....@	125 00
Château Didon, J. Prom & Co., la barrique	65 00@	75 00
Château de Portets, J. Prom & Co., la barrique	90 00@	110 00
Vins Blancs — Californie, le gallon	40@	90
Ordinaire, la caisse	2 75@	3 50
Importé Graves, la caisse	....@	6 00
Importé Sauternes, la caisse	....@	6 00
Importé Haut Sauternes, la caisse	....@	10 00
Imp. Chât. Carbonnieux, la caisse	....@	10 00
Imp. Château d'Arche, la caisse	....@	11 50
Imp. Chât. Suduiraut, la caisse	....@	15 25
Imp. Château [illegible], la caisse	....@	16 00
Imported Château Latour Blanche, la caisse	....@	18 00
Importé Chât. Yquem, la caisse	20 00@	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00@	80 00
Importé fin, la barrique	100 00@	200 00
Pinte $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25@	3 50
Madère, la caisse	4 25@	6 50
Madère, Cotte, le gallon	1 00@	1 10
Madère, genuine fine, le gallon	3 50@	5 00
Muscat, la caisse	12 00@	25 00
Sherry, Cotte, le gallon	1 00@	1 10
Sherry, genuine Xérès, le gallon	1 50@	5 00
Sherry, la caisse	20 00@	25 00
Très vieux Porto, la caisse	6 00@	25 00
Champagnes — Roederer carte blanche, quarts, la douzaine	....@	30 50
G. H. Mumm & Co.'s Dry Verzenay	....@	27 50
Extra Dry	....@	31 50
Delbeck & Co.'s extra dry carte	....@	29 50
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	....@	29 50
D. B. Pol & Co.'s, quarts	....@	28 00
Perrier-Jouet — Reserve Royal, quarts	....@	32 50
Perrier-Jouet — Special, quarts	....@	32 50
Moet & Chandon, white seal, qts	....@	29 00
Bouche, extra sec, quarts	....@	30 50
Bouche, Sec, quarts	....@	30 50
Bouche Riche, quarts	....@	30 50
Pomery S. c	....@	33 50
Veuve Clicquot	....@	32 50
Louis Roederer, quarts	....@	32 75
[illegible]	....@	31 00
Pinte $2 de plus par caisse.		
Dewberry's Royal champagne, Ultra Sec, quarts	29 50@	....
Dewberry's Royal champagne, Ultra Sec, pintes	31 50@	....
Ale et Porter—		
Bass Bros, la douzaine	....@	1 75
Burke, E. J., la douzaine	....@	1 75

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

Yellow pine, rough per 1,000 feet—
Timber No 1 10c per linear foot.

Scantling No 1	11 00@
No 2	10 00@
Boards No 1	12 50@
No 2	10 00@
No 3	8 00@ 9 00
No 4	6 00@
Plank No 1	14 00@15 00
No 2	11 00@12 00
No 3	10 00@11 00
Flooring No 1	16 00@
No 2	14 00@
No 3	13 50@14 00
Gallery flooring, 1¼x6	20 00@22 00
Weatherboards No 1	11 00@
No 2	7 00@
Ceiling No 1	11 00@
No 2	7 00@
Cypress, dressed—	
Flooring No 1	$21 00@30 00
No 2	17 00@
No 3	14 00@15 00
Weatherboards No 1	14 50@16 00
No 2	11 00@
Ceiling No 1	15 00@
No 2	9 00@
Boards No 1	13 00@
No 2	10 00@
No 3	8 50@
Cypress, rough—	
Rough b'ds No 1	27 50
No 2	22 50
No 3	15 00
No 4	10 00
No 5	8 00
Dressed b'ds No 1	35 00@50 00
No 2	25 00
No 3	17 50
No 4	14 50
No 5	13 00
Wharf timber—	
No 1	$13 00
No 2	11 00
No 3	9 50
Mahogany timber per ton	$50 00@65 00
Cedar timber, per ton	50 00@75 00
Walnut timber—Il n'y en a pas sur le marché.	
Oak lumber, per 1000	40 00@50 00
Shingles—16, 18 and 20 inch, sawed and split	2 50@ 3 00
Laths, per 1000	2 00@
Alabama lime	90@ 1 00
Cement, domestic	1 50@ 1 85
Cement, imported	2 40@ 3 00
Hair	5 00@ 7 50
Brick, Lake and I. C. R. R.	7 00@ 8 50
Brick, paving	10 00@
Brick, ordinary	8 00@
Sand	2 00@
Gravel, small	2 00@
Shells, large	2 25@
Plaster, calcined	1 30@ 1 50
Fire brick, American, per 1000	25 00@
Fire brick, English, per 1000	25 00@
Lake fire clay, per barrel	1 65@
Lake fire clay	40@
Sewer pipe, per foot	15@ 20

QUINCAILLERIE.

Ames—"I cut hoes," par douz	$6 75@ 7 00
Crescent, par douz	5 75@ 6 25
Diamond Axle grease, en boîtes, par gr	
Scott's bellows, 28 to 42-inch, chacun	5 00@ 5 50
Trace chains, la paire	5 50@18 00
Ox chains, ¼, 5-16 et ⅜, par livre	25@ 75
Hoes A. B. & Co., H. B. No 2-0	5⅛@ 7
A. B. & Co., A. B. No 2-0	2 25@ 5 00
Lyndon E.C. No 4-0	2 50@ 5 00
Baldwin set 4-0 1, par douz	2 50@ 6 00
West Le Dow cultivator, W-lay by discs, chacun	3 00@ 5 00
Planet, Jr., cultivator, plain, chac.	65 00
Planet, Jr., cultivator, horse hoe, chacun	4 25
Planet, Jr., cultivator, wheels, cha.	6 25
Brent Le Dow cultivator, chacun	1 00
Universal cultivator, chacun	40 00
Columbia cultivator, chacun	22 50
Brown riding cultivator, chacun	23 55
Brown walking cultivator, chacun	28 50
Monroe rotary harrows, Nos 1@3	23 75
Geddes' hinge harrows, 14@30 teeth	17 50@25 00
Pennington side harrows, chacun	7 50@15 00
A. B. & Co. side harrows, chacun	3 50
Expanding harrows, 11-tooth, chac.	2 75
Deere's stalk cutter, No 1	3 75
Deere's stalk cutter, No 2	30 00
Le Dow disc harrows	27 25
Deere disc harrows, No 1	28 00
Deere disc harrows, No 4	28 00
Hollow ware, skillets and lids	34 00
Anvils	25
Bar iron, basis, per cwt	10@ 12
Sheet iron, basis, per cwt	1 85
Steel nails, 50@60 basis, keg	2 75
Wire nails, 50@60 basis, keg	1 85
I cut loose plows, pony x pts.	2 15
I cut loose plows, A-0 x pts.	list $5 75, less 35 per cent
I cut loose plows, B-0 x pts.	list $6 75, less 35 per cent
I cut loose plows, C-0 x pts.	list $7 50, less 35 per cent
I cut loose plows, D-0 x pts.	list $10 40, less 35 per cent
A. B. & Co. steel plows, pony x pts, chacun	list $11 40, less 35 per cent
A. B. & Co. steel plows, A-0 x pts, chacun	2 75
A. B. & Co. steel plows, B-0 x pts, chacun	3 25
A. B. & Co. steel plows, C-0 x pts, chacun	4 00
A. B. & Co. steel plows, ½-5-K pony x pts, chacun	5 00
John Deere Plows—	1 65

Texas Ranger series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Blue Bird series, steel and wood beam, 30 per cent from list.
Pelican series, steel beams, 35 per cent from list
Creole series, steel beams, 35 per cent from list
"Banner" Combined Corn and Cotton Planter, without roller, [illegible]

Butter, for same, pet	10 50@....
Georgia stocks, single	1 00@....
Georgia stocks double	75
Farmers' pet double stocks	1 75
Rope, sisal, ½-inch and over, base	1 75
Rope, manila, ½-inch and over, base	8⅛
Rope, cotton, 5-16 and ¾ inch, base	11⅛
Spades—"Ames", A. B. & Co., crescent	11
Shovels—"Ames", A. B. & Co., crescent	5 50@10 00
Barb wire, galvanized, per cwt	5 50@10 00
Drop shot, tower, per bag	....@ 2 25
Buck shot, per bag	1 45
Dupont powder, small lots	1 70
Dupont powder, 40 keg lots, f.o.b.	6 00
Cane knives, par douz	4 50
Wheel barrows, par douz	4 75@ 5 00
Rout coal barrows, chacun	14 50@19 00
Allen & Co. [illegible] distributor	5 50@ 6 00
Clarke's [illegible] distributor	60 00@ ....
Black Cap Stoves, less 50 per cent off list.	65 00@ ....

Garland stoves, less 50 per cent off list.
Peninsula stoves, less 50 per cent off list.
Challenge ice chests and Challenge refrigerators less 30 per cent off list.

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs	$ 60@125
[illegible]	125@150
[illegible]	125@150
[illegible]	100@150
[illegible]	100@150
[illegible]	75@110
[illegible]	40@ 75
[illegible]	250@350

[illegible]

Veaux—[illegible]	[illegible]	[illegible]
Porcs—Good fat Western, par livre gross	5 @	5½
Fair Quality	4⅛@	5
Moutons—Choice, par tête	2 00 @	3 00
Fair, par tête	1 50 @	2 00
Vaches laitières—1re qualité, par tête	30 00 @	40 00
2me qualité, par tête	20 00 @	25 00

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de Propriété dans le Sixième District

John Jos. Paquette vs. Mme Janie Kingsbury, femme du Dr Ernest H. Smith et son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,194—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-dessous décrite à savoir:

Premièrement: Deux certains lots de terre et une portion d'un autre lot de terre situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Valence, Laurel, Constance, anciennement Live Oak et Bordeaux, désignés par les Nos 25 et 26 et une portion du lot No 16. Les dits lots se touchent et mesurent comme suit: les lots Nos 25 et 26 mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et la dite portion du lot No 16 mesure trente pieds de face sur une ligne parallèle avec et cinquante quatre pieds de distance de la rue Constance, anciennement Live Oak, avec une profondeur s'étendant alors entre lignes parallèles vers la rue Laurel cent six pieds, laquelle dite portion comprend tout excepté cinquante-quatre pieds de la façade du dit lot No 16. Le tout conformément à un plan annexé à un acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 8 octobre 1884 que le plaignant dans cette affaire a acquis la propriété de John E. Richard.

Deuxièmement—Quatre certains lots de terre situés dans le même District et îlet que la propriété premièrement ci-dessus décrite, désignés comme lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par L. H. Pilié, voyer, en date du 6 juin 1870, conformément à un plan du voyer fait par R. W. Todd, voyer de la ville de Jefferson, le 23 novembre 1869, dont une dite copie est annexée à un acte passé pardevant John F. Coffey, notaire en cette ville, le 17 juin 1870. Les dits lots se touchent et mesurent chacun vingt-six pieds de face sur la rue Valence, sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, lesquelles propriétés ci-dessus ont été acquises par la défenderesse Mme Ernest H. Smith par achat du plaignant dans cette affaire, d'après un acte passé pardevant Jos. D. Taylor, notaire le 21 mars 1891. [Titre enregistré au bureau des Aliénations dans le Livre 137, folio 455.]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
18 août—15 17 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du Shérif de propriété de valeur améliorée, formant le coin Sud-Ouest de l'avenue St-Charles et de la rue Euterpe.

Abel Dreyfous, exécuteur testamentaire, vs Henry Kern.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 36,363 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots de terre, ou certaines portions de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par [illegible] les rues Euterpe, Carondelet et Polymnie, et mesurant à savoir: [illegible] sur un plan de L. H. Pilié, le 12 février 1844, déposé comme plan no [illegible] donné à l'étude de A. Chiapella notaire, trente-sept pieds dix pouces et cinq lignes de face à l'Avenue St Charles sur [illegible] et une façade sur la rue Euterpe de [illegible] pieds et dix pouces, formant le coin [illegible] deux rues, et les autres deux lots, désignés par les lettres C. et D., sur une esquisse tracée par J. A. D'Hémécourt le 12 mai 1869, annexée à un acte [illegible] pardevant J. [illegible] notaire. Le lot C. vingt pieds de face à l'avenue St-Charles, et le lot D. trente-cinq pieds de face à l'avenue St [illegible] sur une profondeur de cent un pieds, dix pouces [illegible] parallèles. Etant la même propriété que le dit Kern a acheté, [illegible] pardevant J. Fahey, notaire le 6 juin 1885, [illegible] bureau des Aliénations livre 123, folio 231, et les lots C et D de Marie Scheu d'après un acte passé le 13 juin 1885 pardevant le dit notaire Fahey [illegible] au Bureau des Aliénations Livre [illegible] folio 573.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

ANNONCE JUDICIAIRE.
Mutual Loan & Building Co.
—vs.—
Mlle Rosa Catherine Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,216—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Liberté, Commune et Franklin, formant l'encoignure des rues Gasquet et Liberté et ayant, en mesure américaine, cinquante trois pieds six pouces de face à la rue Gasquet, sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur et face à la rue Liberté.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—3 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.
Delmon Delcazal vs Joseph Raymond et Thomas J. Raymond in solido.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 34,933—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 septembre 1892, à 12 heures M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain billet à ordre daté du 9 juin 1892 tiré par E. W. Troegel à son propre ordre et par lui endossé payable soixante jours après date, pour deux cent trente cinq piastres, avec huit pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
26 août—26 28 30—septembre 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le Deuxième District.

Union Homestead Association vs Louis Edward Gagnau.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,428.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Trois certains lots ou portions de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rocheblave, Tonti, Conti et Bienville, désignés par les Nos 11, 12 et 13 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Fahey, notaire en cette ville, le 17 février 1886 et mesurant chacun vingt-cinq pieds [illegible] pouces et cinq lignes de face à la rue Conti sur cent quatre-vingt-dix pieds, neuf pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles. (Titre enregistré au bureau des transferts livre 127, fol. 996.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
22août—22 29—sept—5 12 19 24

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété du Premier District.

Commercial Homestead Association versus Charles Thomas.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,159.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 3 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, servitudes et dépendances lui appartenant ou [illegible] en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Howard, Perilliat, Lafayette et Liberté, désigné comme lot No 5 de l'îlet No 344, et lequel dit lot mesure vingt-six pieds six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Perilliat, sur soixante-dix pieds, onze pouces et sept lignes de profondeur sur le côté du lot No 5 et soixante-et-onze pieds, cinq pouces et cinq lignes de profondeur sur l'autre côté.

Acquis par le défendeur par achat de Hope Homestead Association, d'après un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr, notaire le 11 avril 1889 (titre enregistré au bureau de transfert livre 129 folio 146.)

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er août—1 8 15 22 29—sept 3

Many Persons are broken down from overwork or household cares. Brown's Iron Bitters Rebuilds the system, aids digestion, removes excess of bile, and cures malaria. Get the genuine.

ANNONCES JUDICIAIRES
VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.
George Ferguson vs. Colin H. [illegible]
Vente de propriété dans le Sixième District.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 36,476.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux certaines portions de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le sixième district de cette ville, [illegible] d'îlet 455 anciennement [illegible] borné par les rues Berlin, Dryades, [illegible] et l'avenue Napoléon, et désignées comme les terrains Nos 19 et 20, sur un plan de F. A. D'Hémécourt, déposé [illegible] en date du 18 janvier 1891, et annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 22 janvier 1891; les dits terrains Nos 19 et 20 mesurent ensemble, d'après le plan en question, trente pieds de façade rue Berlin, sur cent vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans les mêmes district et îlet que la propriété précédemment décrite, lequel morceau de terre mesure dix pieds de façade rue Baronne, et commence à une distance de cent vingt cinq pieds du coin des rues Berlin et Baronne, et avec cette façade de dix pieds, s'étend à une distance de soixante pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades où il s'élargit de huit pieds vers l'avenue Napoléon, et avec une largeur là mesure à dix-huit pieds, il continue à s'étendre à une distance de cent vingt-cinq pieds, entre lignes égales et parallèles, vers la rue Dryades et mesure dix-huit pieds à l'arrière. Le dit morceau de terre est désigné comme partie des terrains 23 et 19 sur un plan de W. C. Fulham, architecte, en date du 21 mars 1891, annexé à un acte de vente passé pardevant R. P. Upton, notaire, le 25 mars 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27août—27—sept—3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente du contenu d'un magasin de liqueurs.
Chevaux, Wagons, etc.
Comptes à recevoir.
Dans l'affaire de
Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 33,003.—En vertu d'un ordre de vente en date du 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 1er septembre 1892, à l'heure donnée plus bas, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Au magasin No 92 rue Tchoupitoulas—à 10:30 heures A. M.—
Premièrement—Tout le contenu, marchandises, installations, etc., que contient le dit magasin; comprenant un grand stock bien assorti de whiskies, vins, liqueurs, bière, fruits conservés, cigares, et aussi, meubles et de bureau, installations, coffre fort en fer; le tout devant être vendu en lots convenables conformément à un inventaire déposé en mon bureau.
Deuxièmement—Un cheval noir, un cheval bai, un phaéton, un wagon, un jumper, une brouette, etc.
Troisièmement—Aussi un lot de comptes à recevoir (comprenant les bons, les douteux et les mauvais) conformément à une liste déposée en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—1 5 8 sept

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriétés de valeur dans les Premier et Deuxième Districts.
Jacob Imhof vs. Mme Amelia Imhof, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 33,003—En vertu d'un ordre de vente daté le 18 août 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 28 septembre 1892, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Franklin, Liberté, Erato et Thalie. Le dit lot est désigné par le No 9, conformément à un plan de C. A. Hedin, et mesure trente-deux pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Erato, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds [illegible] entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le dit acquise par Jacob Imhof, de Mme W. R. C. Hayes, par acte pardevant Benjamin Ory notaire en cette ville, le 9 juin 1883, enregistré au bureau de transfert de cette ville, livre 119, folio 132.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Dumaine et St Philippe; le dit lot est désigné par le No 2 et mesure trente et un pieds quatre lignes de face à la rue Dumaine sur une profondeur de cent vingt-huit pieds [illegible] pouces et [illegible] lignes, entre lignes parallèles.

3° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même district et îlet que la propriété deuxièmement décrite et désigné par le No 3; le dit lot mesure trente-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Dumaine, sur une profondeur de cent vingt-huit pieds huit pouces et deux lignes, entre lignes parallèles.

Les dites deux propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été acquises par Jacob Imhof de John C. Henderson, par deux actes passés pardevant W. O. Hart, notaire, le 2 mai 1888, enregistré au Bureau de Transferts de cette ville, livre 129, folio 151.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, White et Broad; le dit lot est désigné par le No 8 et mesure trente-cinq pieds huit pouces de face à la rue Canal sur une profondeur de cent cinquante pieds; ensemble avec une allée dans le fond de vingt pieds de largeur, en usage commun aux dits lots et les autres.

Etant la même propriété qui a été acquise par Jacob Imhof de [illegible] par acte passé pardevant Charles E. [illegible] notaire en cette ville, le 13me jour de novembre 1886, enregistré dans le bureau des transferts, livre 127, folio 162.

Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur; le reste à 1 et 2 ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses de sécurité usuelles; l'acquéreur assumera la taxe de 1892, et fera le dépôt usuel de 10 0/0 comptant pour lier la vente.

VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
27 août—27—sept 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété de valeur dans le Troisième District.

Union Homestead Association vs Mme Marceline Deffes, veuve de Jean Pierre Rouède.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 36,389.—En vertu d'un writ de saisie et de vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 17 septembre 1892, à 11 heures A.M. de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Trois certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, privilèges, servitudes y appartenant, situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Champs-Elysées, Amour (maintenant Rampart) Bons Enfants (maintenant St Claude) et Marigny, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6, sur un plan de A. Castaing, déposé au bureau de P. Lacoste, ex notaire; les dits lots mesurent comme suit, à savoir: le lot No 4 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur; le lot No 5 mesure trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur et le lot No 6 mesure trente et un pieds six pouces de face à la rue Bons Enfants (maintenant St Claude) sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Union, Bons-Enfants (maintenant St-Claude) Bagatelle (maintenant Bourbon) et Remparts, adjacents les uns aux autres, formant l'encoignure des rues Union et Bons-Enfants (maintenant St-Claude) mesurant soixante-neuf pieds cinq pouces de face à la rue Union, sur soixante-trois pieds six pouces de profondeur et face à la rue Bons-Enfants (maintenant St Claude), et l'autre lot mesure cinquante-huit pieds quatre pouces de face à la rue Union, sur une profondeur de soixante-trois pieds six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
15août—15 22 29—sept 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE.
Vente de propriété améliorée dans le Premier District.

Firemen's Building Association vs. la veuve et héritiers de William Curlett, décédé.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 36,337.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 10 septembre 1892, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent [illegible]

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
8 août—8 15 22 29—sept 5 10

[illegible] PAUL & CURTIS [illegible] doubles sur la [illegible] entre St-Paul [illegible] et St-Denis.
[illegible] d'Eva Heisenberger [illegible] Civile de District pour la paroisse d'Orléans.
PAUL & CURTIS—Albert [illegible], Bureau No 158 rue [illegible] 5 octobre 1892, à [illegible] l'Encan St-Charles, dans le [illegible] St-Charles, rue St-Charles, [illegible] Gravier, en vertu d'un ordre [illegible] Théard juge de la Cour Civile [illegible] la paroisse d'Orléans, Division [illegible] 8 août 1892, il sera vendu à [illegible]
[illegible] dans le Quatrième District [illegible] ville, ensemble avec toutes [illegible] bornés par les rues [illegible] et St-Patrick, désignés [illegible] un plan annexé à un acte [illegible] C. Cuvillier, notaire, le dit [illegible] de face rue Deuxième sur [illegible] de 128 pieds plus ou moins. [illegible] un cottage seul [illegible] et un cottage double ayant [illegible] de chaque côté, hangar et cuve. [illegible] n'est jamais inoccupée et rapporte [illegible]
Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste à 1 et 2 ans de crédit en billets garantis par hypothèque sur la propriété, portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.
Actes de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. H. [illegible], notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.
1er sept—1 8 27 24—oct 1 5

ASSURANCES.

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS

De la Nouvelle-Orléans.
No 104 rue du Canal.

TRENTE-HUITIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL.

Nlle-Orléans, 15 juin 1892.

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1892, y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie		$132,094 46
Sur risques maritimes		2,507 35
Sur risques de rivières		1,961 61
Total		$137,562 88
Moins,—Primes non acquises		48,120 00
		$88,282 82
Ajouter. Compte d'intérêt	$3,663 26	
Compte de [illegible]	7,596 75	$11,264 01
		$99,646 83
Pertes payées:		
Sur risques de feu	$60,685 72	
Sur risques maritimes	313 [illegible]	
Sur risques de rivières	205 38	
Pertes totales	$61,207 73	
Primes rendues	$4,772 72	
Réassurances	2,941 35	
Dépenses	12,920 00	
Taxes	8,199 31	
Honoraires d'avocat	240 00	
Compte de courtage	1,763 11	—37,877 69—98,785 34
		$861 50

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$96,044 44
Billets garantis par hypothèques et collatéraux	17,773 64
Primes en cours de collection	15,272 26
Propriétés foncières	174,427 00
Argent comptant	23,073 56
Certificats 6 0/0 de ville, (valeur du marché)	21,925 00
Actions de banques (valeur du marché)	6,741 00
Actions d'assurances (valeur du marché)	6,250 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	9,577 00
Actions du La. Jockey Club, (valeur du marché)	2,700 00
Actions de l'Assoc. de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,800 00
Bons à primes, (valeur du marché)	2,950 00
Avance sur l'habitation [illegible]	6,864 [illegible]
Librairie et meubles de Bureau	2,000 00
Jugements	660 66
	$389,758 87

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
(Signé): PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment pardevant moi, en mon bureau, No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne, ce 15me jour de juin 1892.
JAS. FAHEY, Notaire

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix,	John M. Baldwin,
Aristide [illegible],	W. H. Bofinger,
Jos. A. [illegible],	Jayme Masi,
Henry O. [illegible],	Paul Capdevielle,
M. W. [illegible],	J. B. Zacharie,
	A. Xiques.

16fui [illegible] m

Etat de la situation
—DE LA—

Banque Nationale Germania

A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Dans l'Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires, le mardi 12 juillet 1892.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,291,965 31
Surdrafts garantis et non garantis	8,509 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	50,000 00
Actions, sécurités, etc	46,544 84
Dû par des agents de réserve approuvés	34,892 66
Dû par d'autres banques nationales	22,257 25
Dû par des banques et banquiers d'Etat	484 00
Maison de banque, meubles et installations	115,300 00
Dépenses courantes	815 16
Echanges pour le Clearing-house $51,134 90; Billets d'autres banques 7,846 00; Monnaie courante fractionnelle, nickels et cents 81 76; Espèces 49,258 50; Billets legal tender 283,850 00	392,181 16
Fonds de rédemption avec le Trésorier des Etats-Unis (5 pour cent de circulation)	2,250 00
Total	$1,973,673 30

PASSIF.

Capital payé	$300,000 00
Fonds de surplus	200,000 00
Profits non divisés	56,081 96
Billets de banques nationales en circulation	36,645 00
Dividendes non payés	3,765 00
Dépôts individuels sujets à chèques $1,387,951 06; Certificats de dépôt de demande 5,245 00; Chèques certifiés 1,379 74; Chèques de caissier en circulation 13,120 21	1,407,796 11
Dû à d'autres banques nationales	8,897 22
Dû à des banques d'Etat et banquiers	682 89
Bills payables	60,000 00
Total	$1,973,673 30

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ss.
Je, J. L. BERCIER, caissier de la banque ci-dessus nommée, jure solennellement que la balance ci-dessus est vraie, au mieux de ma connaissance et croyance.
J. L. BERCIER, Caissier.
Signé et assermenté pardevant moi, ce 16me jour de juillet 1892.
BENJAMIN ORY, Notaire.
Correct—Attesté:
E. B. GODBEVE,
M. SCHWABACHER,
J. C. DENIS, Directeurs.
23juil—1f

WHITNEY NATIONAL BANK OF NEW ORLEANS.

Etat semi-annuel, 30 juin 1892

ACTIF.

Prêts et escomptes	$1,670,370 97
[illegible]	5,392 66
Bons des Etats-Unis, valeur au pair	[illegible]
[illegible]	609,800 00
[illegible]	90,000 00
[illegible]	190 00
[illegible] installations	8,256 90
Fonds de rédemption [illegible]	26,600 00
[illegible]	336,314 41
[illegible]	496,862 36
[illegible]	1,345,830 36—3,[illegible]
Total	4,484,460 45

PASSIF.

Capital payé	$400,000 00
[illegible] (de $50,000)	450,000 00
[illegible]	20,280 45
[illegible] non payés	912 00
[illegible]	260,000 00
[illegible]	$3,600,970 55
[illegible]	422,173 06—4,[illegible]
	$4,484,460 45

JAMES T. HAYDEN, Président.
FRANK WIGHT, Vice-Président.
J. M. PAGAUD, JR., Caissier.

L'ABEILLE

—DE LA—

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN.

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—ET—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de sa semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

UN AN	$12 00
SIX MOIS	6 00
TROIS MOIS	3 00
UN MOIS	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

UN AN	$3 00
SIX MOIS	1 50
QUATRE MOIS	1 00
UN MOIS	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seul[ement] dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Etranger;

Un Bulletin Maritime;

[Une L]iste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

L'Abeille de la N[illegible]
[illegible]
NOUVELLE[illegible]
JEUDI, 1er SEPT[illegible]

LOUISI[illegible]

Le Louisiana Planter [illegible]

—LETTRE DE LA [illegible]

Jamais on n'a vu un [illegible] que celui [illegible] dredi de la semaine [illegible] conditions, tous les [illegible] sont commencés avec [illegible] tout, à la fois; on coupe [illegible] foin, on laboure.

Le maïs annoncé [illegible] en quelques endroits [illegible] ment abondant; il [illegible] rile l'herbe.

Le foin donnera [illegible] bien qu'on beaucoup [illegible] submergé et [illegible]

Il vient de partout [illegible] rables sur la canne [illegible] d'attendre encore une [illegible] voir en constater la [illegible] Le sol est dans un état [illegible] cevoir le labour d'aut[illegible] retourne profondément [illegible] peine. On est [illegible] de constater pareille [illegible] campagnes.

—LETTRE DE LA [illegible]

Les pluies ne [illegible] produits de la terre [illegible] sarclées, sont [illegible]

Nos chemins sont [illegible] presqu'impossible de [illegible] tériel, le bois, par [illegible] rête les travaux et les [illegible] misérable état des voies [illegible] tion.

Le major Thompson [illegible] Etats-Unis, était ici, [illegible] inspectant les rives [illegible] rendre compte des [illegible] se produire des éboulements [illegible] tions.

La dragage du [illegible] commencer bientôt. [illegible] drageur en état de [illegible] rations.

Partout on remet [illegible] sucreries. Il s'est [illegible] cavation, en face de [illegible] propriété de MM [illegible] il faudra y [illegible] levée.

—LETTRE DE LA [illegible] COUPÉE:

Il pleut tant, que [illegible] qui avaient commencé [illegible] coton, ont été obligés [illegible] cause de l'excès d'h[illegible] surabondance des plu[illegible] pas souffert; elle a été [illegible] les champs sont si [illegible] l'eau n'y peut plus [illegible]

La canne a de [illegible] les feuilles inférieures [illegible] rouges exposée. Tout [illegible] ment, si les pluies [illegible] la canne ne pourrait [illegible] pas ou jus capable de [illegible] rendement, il y a de [illegible] octobre, époque de l[illegible] laison.

Ce que nos [illegible] pins, c'est un violent [illegible] est en course et si [illegible] ferait verser.

Jusqu'ici, la [illegible] que nous ayons, en [illegible] fondes, un soleil [illegible] à la maturation se [illegible] contraire, le [illegible] ne faudra passer [illegible] une encore verte.

Les transports [illegible] font vite, chez MM [illegible] Grand Bay. Il [illegible] de 800 acres de [illegible] dans notre paroisse [illegible] priété où l'on sait [illegible] importantes dans la [illegible] et dans la fabrication [illegible] Lieux ont un des [illegible] qu'il y ait dans l'Etat.

—Les travaux de [illegible] cer bientôt. L'[illegible] prochainement, pour [illegible] qu'il y a à faire pour [illegible] tre les inondations [illegible] construire que [illegible] aura qu'à en [illegible] quelques unes.

La santé publique [illegible] ment; les fièvres [illegible]

—LETTRE DE [illegible] TION:

Nos planteurs [illegible] ouragans. Aussi, [illegible] l'horizon, leur [illegible]

La canne continue [illegible] ment, elle est de [illegible] foncé, qui annonce [illegible] plante, et réjouit [illegible]

On a commencé [illegible] rendement est [illegible] il nous faudrait un [illegible]

La Lafourche [illegible] pour permettre au [illegible] mais cela ne durera [illegible]

M. Léon Can[illegible] crerie une nouvelle [illegible] nouveau "vacuum" [illegible] et ses bouilleurs [illegible] ceux de l'an dernier.

Sur Trinity, il y [illegible] elle a été sarclée de [illegible] est-elle en excellent [illegible]

La meilleure récolte [illegible] compris plant, [illegible] est peut-être [illegible] Woodlawn [illegible] les habitations voisines [illegible] d'accident, la tonnage [illegible] abondant.

—LETTRE DE LA [illegible] CHE:

Malgré la pluie et [illegible] coupe du riz marche [illegible] On profite des éclaircies [illegible] qui est coupé en [illegible]

Bien des champs [illegible] cannes sont en [illegible] état que l'an dernier. [illegible] Le riz récolté est de [illegible] lement, il a fallu [illegible] nouvelles pour faire [illegible] venir aux vieux [illegible] à la main. Les [illegible] [illegible] et se [illegible]. On discute beaucoup [illegible] économiques relatif[illegible] de fabrication par [illegible] par les open kettles [illegible] deux habitations, [illegible] appareils, l'autre a [illegible] a communiqué les [illegible] qu'il a fait avec les [illegible]

Voici les chiffres [illegible] Récolte de 1891 [illegible] pa:

1000 gallons de [illegible] 923,82 livres qui [illegible] $28 63.

1000 gallons de [illegible] 28 gallons 1/2 [illegible] $1,71 1/3

1000 gallons de [illegible] une prime de $18 [illegible]

Total: $48 71 2[illegible]

Procédé des open [illegible]

1000 gallons de [illegible] 739 92 livres de [illegible]

1000 gallons de [illegible] 62 gallons de mélasse [illegible]

1000 gallons de [illegible]

FEUIL[illegible]

No 3.

Belle-[illegible]

ALBERT [illegible]

PREMIÈR[illegible]

Un joyeux sourire [illegible] la quarteronne.

—Pourquoi m'as-tu [illegible] Mélitte?" Je sais [illegible] je le connais!

—Mais, puisqu'il [illegible] Pierre! Sais tu au [illegible] profession.

—Il me l'a dit, [illegible] pris.

—Alors que [illegible] l'autre quand vous [illegible] semble?

—Il me parle, et je [illegible] Après un silence, [illegible]

—Depuis que je [illegible] plus Mélitte, la [illegible]

Il me semble qu'on [illegible] je suis montée jusqu'[illegible] peut redevenir [illegible] pas les mauvais [illegible] rai pas les mauvais [illegible]

Et pendant que [illegible] heureuse de rempli[illegible] te, Nancy restait [illegible] devait être doux [illegible] mour, pour que cet [illegible] fût sendainement [illegible]

Dans son [illegible] fille ne s'était [illegible] rait au jour [illegible] l'amant, l'époux.